

Stage TRIBUNAL (tgi) qu'est ce qu'on y fait ?

Par **Titejuriste1**, le 15/05/2011 à 17:01

Bonjour,

Je pars bientôt en stage pour deux mois, cela aura lieu au tribunal et plus vraisemblablement au TGI. C'est mon tout premier stage. Je n'ai pas encore fait remplir mes conventions et donc je ne sais pas encore quelles seront les tâches que l'on me confiera. Si vous avez une expérience ou si vous connaissez des personnes qui ont déjà fait un stage au tribunal pouvez vous m'en dire plus ? J'ai peur de m'ennuyer. Peur que l'on me donne pas grand chose voire rien. Peur de ne pas être également à la hauteur de ce que l'on va me demander de faire. J'ai un petit boulot à côté de 2h par jour du lundi au vendredi, mon stage ne sera pas rémunéré. Normalement il devrait l'être vu que je vais faire deux mois mais ils n'ont pas de budget. Sera t il possible de négocier pour les horaires de stage afin que je puisse conserver mon travail à votre avis ?

Merci d'avance pour vos réponses.

PS : je suis en L3.

Par **alex83**, le 15/05/2011 à 19:26

Bonjour,

Pour le stage je ne sais pas. Sans doute du travail de secrétariat juridique : vous serez assistant de justice. Ça vous fera une bonne expérience pratique auprès des magistrats. Le stage est rémunéré s'il fait 3 mois et plus (il me semble), deux mois, vous aurez éventuellement le droit à une indemnisation (que le TGI fixe mais n'y comptez pas trop vu les temps qui courent). Pour les horaires oui, logiquement, vous les fixez avec celui qui sera votre "tuteur" ou la personne qui signera la convention. Vous pourrez ainsi leur dire que vous avez un boulot par ailleurs et que vous désiriez le garder ;)

Par **Titejuriste1**, le 15/05/2011 à 20:43

Merci c'est gentil d'avoir répondu (tu peux me dire tu, tu sais) . T'es sûr que c'est pas 2 mois pour être payé ? Bon en tout cas ça me rassure de savoir que je vais pouvoir négocier les horaires.

Par **Camille**, le **16/05/2011** à **14:21**

Bonjour,

Une chose est certaine, stage dans un TGI, profitez-en pour assister à quelques audiences bien choisies. Ces séances sont ouvertes à tout le monde, comme au cinéma, mais les entrées sont gratuites et les sorties aussi (sauf pour les condamnés).
(mais pas d'entre-acte, donc ni esquimaux ni pop-corn...)

Par **Titejuriste1**, le **16/05/2011** à **20:09**

Ah ben je vais pas me faire prier pour y assister lol ! En espérant que ce soit interessant.

Par **doui**, le **16/05/2011** à **21:48**

:?

Perso j'ai fais un stage de deux mois ... moins 2 jours dans un TA, j'ai été payé 0 € Image not found or type unknown

Par contre on m'a filé des vrais dossiers à [barre:1rdputq7]juger[/barre:1rdputq7] traiter et je

participais aux audiences, délibérés et séances d'instruction Image not found or type unknown et je faisais les horaires
:D

que je voulais Image not found or type unknown

Je suis tombé sur un président sympa qui considérait qu'un stagiaire est pas là pour faire le boulot d'un AJ (qui en gros déchargent les magistrats de certains dossiers chiants) ...

Après c'était en juridiction administrative (procédure écrite ...) et j'étais en M1 donc à prendre avec beaucoup de pincettes.

Par **Titejuriste1**, le **17/05/2011** à **00:26**

Bonsoir merci pour ce témoignage ! Peux tu expliciter quand tu dis : on m'a filé des vrais dossiers à traiter. En quoi consistait ton travail pour ces dossiers ? Tu as l'air d'avoir eu un stage super interessant. J'espère que je pourrais en dire autant ! Est ce que ce stag t'as permis d'avoir des contacts ? Comment as tu trouvé les magistrats en général ? Hautain ? Distant, froid ? Ou au contraire accessible, humble ? Tu penses que je serais toujours au tgi ou que je pourrai aller voir aussi comment ça se passe ailleurs comme en ca trib correctionnel etc ?

Par **Camille**, le 17/05/2011 à 07:06

Bonjour,

[quote="Titejuriste1":2rfwyqz4]Ah ben je vais pas me faire prier pour y assister lol ! En espérant que ce soit intéressant.[/quote:2rfwyqz4]

C'est toujours très intéressant puisqu'on y voit le travail d'un juge au quotidien et dans le détail. Avec tout ce que ce travail a d'intéressant et d'inintéressant. Mais c'est surtout votre façon d'observer ces séances et d'en tirer des conclusions qui les rendront intéressantes ou pas pour votre propre formation. Et, le cas échéant, vous trouverez peut-être l'occasion de pouvoir en discuter avec les juges eux-mêmes.

Par **Camille**, le 17/05/2011 à 07:13

Re,

[quote="Titejuriste1":3832lkgo]

Tu penses que je serais toujours au tgi ou que je pourrai aller voir aussi comment ça se passe ailleurs comme en ca trib correctionnel etc ?[/quote:3832lkgo]

:wink:

Relisez attentivement l'article L211-1 du code de l'organisation judiciaire... Image not found or type unknown

Par **doui**, le 17/05/2011 à 13:52

[quote="Titejuriste1":kk0co21m]Bonsoir merci pour ce témoignage ! Peux tu expliciter quand tu dis : on m'a filé des vrais dossiers à traiter. En quoi consistait ton travail pour ces dossiers ? Tu as l'air d'avoir eu un stage super intéressant. J'espère que je pourrais en dire autant ! Est ce que ce stag t'as permis d'avoir des contacts ? Comment as tu trouvé les magistrats en général ? Hautain ? Distant, froid ? Ou au contraire accessible, humble ? Tu penses que je serais toujours au tgi ou que je pourrai aller voir aussi comment ça se passe ailleurs comme en ca trib correctionnel etc ?[/quote:kk0co21m]

Encore une fois, le fonctionnement des juridictions admin est très différent des juridictions judiciaires et ensuite chaque tribunal/chambre/magistrat a son organisation.

Concrètement, on me filait un dossier dont l'instruction était close, c'est à dire que les parties avaient produit tous leurs mémoires donc le litige était en état d'être jugé, et je devais me démerder ... proposer une solution au litige voire un projet de rédaction du jugement.

J'étais surtout en contact avec les magistrats de ma chambre, que j'ai trouvé assez accessibles bien qu'ils aient pas mal de boulot, soit 4 personnes dont le président qui était

mon maitre de stage + l'AJ et la greffière. Donc oui dans l'absolu j'ai quelques "contacts" Image not found or type unknown, mais c'est l'expérience en elle même qui est valorisable. Il suffit pas de connaitre untel ou

unetelle, encore faut il que tu ais laissé bonne impression ...

Par **Titejuriste1**, le **17/05/2011** à **16:57**

[quote="Camille":1y4kc5gl]Re,

[quote="Titejuriste1":1y4kc5gl]

Tu penses que je serais toujours au tgi ou que je pourrai aller voir aussi comment ça se passe ailleurs comme en ca trib correctionnel etc ?[/quote:1y4kc5gl] :wink:

Relisez attentivement l'article L211-1 du code de l'organisation judiciaire... Image not found or type unknown

[/quote:1y4kc5gl]

Oops oui...

Par **Titejuriste1**, le **17/05/2011** à **17:07**

Je devais voir la personne qui s'occupe des stages vendredi et finalement le rdv a eu lieu aujourd'hui. Alors elle m'a expliquée que je serai au service civil avec deux magistrats. Au programme : découverte de la juridiction, audiences, recherches documentaires et projets de rédactions. Pour les horaires il y aura possibilité de s'arranger. Voilà j'ai hâte ! En attendant je suis toujours preneuse d'autres expériences similaires, merci.

Par **crystal**, le **24/05/2011** à **12:04**

C'est quoi un projet de redaction et en quel année on apprend à le faire?

Titejuriste1, j'aimerais beaucoup enfin si tu trouve le temps bien sur que tu nous laisse tes impressions et nous raconte comment s'est passée ton stage soit la première journée ou ton bilan à la fin des deux mois.

Par **Titejuriste1**, le **24/05/2011** à **22:59**

Le projet de rédaction ça s'apprend pas à la fac. C'est qq chose que je vais aborder pour la première fois lors de mon stage. En gros c'est comme le ~~le~~ rappel des faits dans les cas

pratiques par exemple. M'enfin si je dis pas de bêtises Image not found or type unknown Je t'en dirai plus quand j'en

aurai fait. Oui je viendrai raconter comment s'est déroulée la 1ère journée. T'es en quelle année crystal ?

Par **Camille**, le **25/05/2011** à **09:18**

Bonjour,

[quote="Titejuriste1":3p9dsrf3]Le projet de rédaction ça s'apprend pas à la fac. C'est qq chose que je vais aborder pour la première fois lors de mon stage. En gros c'est comme le rappel

des faits dans les cas pratiques par exemple. M'enfin si je dis pas de bêtises Image not found or type unknown

[/quote:3p9dsrf3]

A mon humble avis, sans vouloir à mon tour dire des bêtises, ce serait plutôt la rédaction des actes de greffe, tels que les jugements ou les ordonnances, tels que ceux qui sont publiés sur Légifrance ou tels que ceux qu'on peut demander au greffe quand on a été jugé, tels que ceux qu'on reçoit pour être signifié quand on a fait l'objet d'un jugement (voir message de doui).

Dans la vie pratique, finis les cas pratiques et autres commentaires formatés, qui ne servent que dans un but pédagogique, donc à la fac, pour permettre à vos lecteurs de pouvoir vérifier que vous avez bien compris le problème et bien fait le tour de la question posée. Dans le cadre d'un tribunal, on n'a plus cette problématique.

[quote="Titejuriste1":3p9dsrf3]Au programme : découverte de la juridiction, audiences, recherches documentaires et projets de rédactions. [/quote:3p9dsrf3]

Si ce programme est bien suivi, vous devriez commencer à découvrir des choses qui ne s'apprennent pas à la fac et qui ne s'apprennent pas dans les livres...

[quote="Titejuriste1":3p9dsrf3]Voilà j'ai hâte ! [/quote:3p9dsrf3]

Alors, ouvrez-bien vos yeux, regardez, observez, écoutez, examinez tout ce qui s'y passe pour comprendre "comment ça marche", puisque vous serez plongée dans le décor et dans l'envers du décor, dans la scène et dans les coulisses...

Par **Titejuriste1**, le **26/05/2011** à **20:22**

Oui je sais bien que dans la pratique fini les exercices juridiques. Lorsque la responsable des stages m'a parlée des projets de rédactions je l'ai interrogée pour savoir de quoi il s'agissait au juste et elle m'a donné un exemple. Et l'exemple qu'elle m'a donné c'était clairement un exposé de faits. Je lui ai alors répondu "ah ben c'est comme les résumés des faits de çà

pratiques (ou commentaires d'arrêts) à la fac ! Elle m'a dit oui ! Du coup je suis perdue Image not found or type unknown
:lol: :))

. Bon et puis je verrai bien lol Image not found or type unknown. Camille tutoyons nous ce sera plus simple Image not found or type unknown !

Par **ainezumi**, le **03/06/2011** à **13:39**

J'ai fait mon premier stage dans un tribunal d'instance, un tout petit tribunal...
Tes tâches vont, d'après moi, dépendre des personnes avec qui tu vas tomber là bas. J'ai fait un stage aux côtés d'une greffière, et de plusieurs juges de tutelles, et c'était très intéressant. J'assistais aux audiences, et même aux auditions de personnes sous tutelle ou curatelle faites par le juge. C'était un stage enrichissant, selon la patience et l'intérêt que les juges pouvaient avoir pour les stagiaires (nous étions deux).

Au final ce stage m'aura appris que non je ne veux pas être greffière, ni juge des tutelles ! Mais c'était quand même très intéressant d'avoir la partie "pratique" de la justice, d'aller plus loin que ce qu'on apprend à la fac, et de voir comment les choses se passent concrètement. Tu verras plus amplement tout ça avec ton "tuteur". Niveau horaires je faisais à peu près les mêmes que ceux de mon tuteur... Mais tu peux en parler avec lui si tu as des problèmes de correspondance entre ceux de ton stage et ceux de ton travail.

Bon courage et bon stage 

Par **Titejuriste1**, le **05/06/2011** à **13:11**

Hello !

Merci alnezuml pour ton témoignage. J'ai démarré mon stage lundi dernier. Je suis pas venu raconter parce que super crevée, j'ai un taf aussi à côté. Alors bon accueil pour ma part. Je suis rattachée à deux maîtres de stage, des juges. Mais il y en a un avec qui je suis le plus souvent. Au programme de la semaine dernière : audiences : référés, mise en état, audience commerciale. Bon rien de particulier à dire sur ça il s'agissait surtout de dépôt de dossiers par les avocats. On m'a filé des dossiers sur lesquels je dois bosser, je dois faire des décisions de justice (projet de rédaction ?), très intéressant. Horaires très souples, j'avais un peu peur pour le boulot. Pour l'instant ça va. J'ai aussi assisté à une réunion sur la justice des mineurs. J'ai hâte de voir des audiences correctionnelles. Mon maître de stage m'a aussi parlé d'aller au assises, ouah ce serait encore plus le pied !

Par **JBdeP**, le **10/01/2016** à **19:02**

Bonsoir,

Vous aviez trouvé un stage au TGI et je voudrais savoir comment vous avez fait car je ne trouve pas de rubrique "stage" ou qqchse du même genre. Merci!